



SEANCE DE CONFIRMATION

DIMANCHE 23 MAI 2021

Salle du terrain de foot

rue des fariniers 17540 VERINNES

Participation aux frais d'organisation : 30 € par chien

Chèque à l'ordre de l'A.C.T du 17., dossier à retourner à :

Mme DONNIOU 6 le briseau 17430 CABARIOT Tel 05 46 83 32 23, mail donniou@wanadoo.fr

Montant unitaire nombre.....

Adhésion ACT du 17 : 10€ (facultatif)

Montant total.....

Nom du chien.....

N° de tatouage ou transpondeur..... L.O.F.....

Race..... Date de naissance..... Sexe.....

Nom du père.....

Nom de la mère.....

Producteur.....

Propriétaire.....

Adresse.....

Tel..... Mail.....

Inscriptions jusqu'au 16 MAI par courrier ou sur www.cedia.fr, seules les personnes ayant un mail recevront un accusé de réception, sinon joindre une enveloppe timbrée.

Si vous n'avez pas eu de nouvelles de notre part la semaine précédent la manifestation merci de nous contacter, pour les chiens de 1ere ou 2ème catégorie, fournir copie du permis de détention

Vous devrez présenter au juge les documents suivants original du certificat de naissance, formulaire d'examen de confirmation rempli et signé (vous pourrez le retirer au secrétariat le jour même ou le télécharger sur centrale-canine.fr), carte d'identification du chien (tatouage ou puce)

- pour les chiens nés à l'étranger le pedigree et la feuille de déclaration pour l'inscription au livre des origines d'un chien né à l'étranger et importé en France (vous pourrez le retirer au secrétariat le jour même ou le télécharger sur www.centrale-canine.fr) ainsi que le formulaire d'examen de confirmation rempli et signé